

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Le PIB par habitant a nettement convergé ces dernières années par rapport à la moyenne de l'OCDE, mais il subsiste un retard substantiel pour l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et pour la productivité.

Priorités

Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu

Enjeu et recommandations : pour favoriser l'emploi des travailleurs peu qualifiés, il avait été recommandé de mettre en place une prestation liée à l'exercice d'un emploi en faveur des ménages à bas revenu qui ont des enfants et de maintenir le salaire minimum à un niveau suffisamment bas pour ne pas nuire aux perspectives d'emploi.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise pour réduire le coin fiscal sur les ménages à bas revenu. La hausse du salaire minimum reste en 2007 suffisamment basse (42 % du salaire médian) pour ne pas nuire excessivement aux perspectives d'emploi.

Améliorer le financement et l'efficacité du système éducatif

Enjeu et recommandations : pour améliorer les résultats éducatifs, surtout dans le cas des enfants de milieux socioéconomiques défavorisés, il avait été recommandé de développer l'enseignement préscolaire, d'augmenter les financements pour les établissements scolaires ayant une forte proportion de groupes qui présentent un risque de sous-performances et de repousser l'âge de la sélection des élèves dans les différentes filières. Il avait été également recommandé de valoriser la formation professionnelle en l'adaptant mieux aux besoins du marché du travail et d'instaurer des frais de scolarité dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, cette mesure se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu.

Mesures prises : le gouvernement a décidé que les jardins d'enfants seraient gratuits pour les enfants âgés de cinq ans à compter de 2008. Pour atténuer la ségrégation, les autorités s'efforcent de favoriser l'intégration des établissements secondaires techniques et professionnels.

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Enjeu et recommandations : afin de décourager une cessation d'activité prématurée, il avait été recommandé de compléter la réforme des retraites de 2003, qui relève progressivement l'âge de la retraite pour les femmes à 62 ans (le même âge que pour les hommes), par une indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie et par un ajustement de la pension en cas de retraite anticipée, ou de retraite plus tardive que l'âge normal, qui soit plus neutre sur le plan actuariel.

Mesures prises : aucune. Le gouvernement ne prévoit aucun changement jusqu'à la mise en œuvre complète de la réforme en 2014.

Réformer le marché du logement

Enjeu et recommandations : pour faciliter la mobilité des travailleurs et améliorer le fonctionnement du marché du logement, en particulier dans l'optique de la création d'un marché locatif privé qui soit efficace, il avait été recommandé de revoir la réglementation, d'accélérer le règlement des différends locatifs, de renforcer la concurrence dans le secteur de la construction et de mieux cibler les aides au logement.

Mesures prises : aucune.

Renforcer l'application des lois

Enjeu et recommandations : pour réduire le coût des activités industrielles et commerciales et accroître l'efficacité des dépenses publiques, il avait été recommandé de renforcer l'application des lois en faisant en sorte que le système judiciaire soit tenu de rendre davantage de comptes et en utilisant davantage des procédures transparentes et ouvertes pour la passation des marchés publics.

Mesures prises : une nouvelle loi élargit l'obligation de publicité des marchés publics.